

ceux qui n'ont pas su que  $P_2$ .

L'effacement des sources en ce qui concerne ce qui n'est pas en question dans la réfutation de Leibniz signalerait (par le double procédé de l'énoncé de fait et du "rappel" du pré-construit) que l'argumentation ne porte pas sur le contenu des thèses, mais essentiellement sur l'activité de  $S_2$ . En fait, le seul contenu propositionnel qui soit en question, c'est celui qui est introduit par  $S_1$  comme contenu de la croyance de  $S_2$  ( $a_2$  est opaque). D'autre part, aucun jugement de valeur n'est explicitement fait. Enfin, l'antithèse est seulement indiquée (fausseté de  $a_2$ ).

### 3.23 "Mais quelques ignorants prétendent..."

Alors que dans l'exemple précédent, des marques supplémentaires (cependant fonctionnant comme lien contextuel) étaient nécessaires pour décider si l'énoncé  $S_2$  a cru que  $a_2$  était l'objet d'une opération réfutative plutôt que d'une description neutre (constat du fait que  $S_2$  a cru), dans le texte suivant, c'est au niveau du lexique déjà que les choses se passent.

*Mais quelques ignorants prétendent que, sans le secours des dieux, la matière serait incapable de se plier à tous nos besoins par un arrangement harmonieux et de faire que les saisons changent, que les fruits poussent, que les êtres exécutent tout ce que leur conseille la céleste volupté; car la volupté seule, présidant à la vie, pousse les mortels à se perpétuer en accomplissant les douces choses de Venus, afin que la race ne soit pas éteinte. Lorsque ces ignorants se figurent que les dieux ont créé le monde tout exprès pour les hommes, ils me paraissent être bien loin de la vérité. Pour moi, lors même que je ne connaîtrais pas les éléments des choses, à la seule vue du mécanisme céleste, j'affirmerais sans crainte, je prouverais sans réplique que la nature ne peut être l'ouvrage d'une main divine: tant elle a d'imperfections! Je te le ferai voir plus tard, cher Memmius; et il faut en finir d'abord avec le mouvement des atomes.*

LUCRECE, De natura rerum

Comme le remarquait Frege, dans le discours direct l'expression enchâssée fonctionne comme signe de signes, en tant qu'il s'agit du rapport des paroles de quelqu'un. Mais dans le discours indirect il y a apport d'information, à ceci près que la question de la valeur de cette information n'est pas relevante si le verbe qui l'introduit est dire. C'est le cas de *Epicure nous dit que ...*. Par contre, dans le cas de *D a reconnu que...* l'énoncé décrit l'activité d'une source, en tant que celle-ci attribue une valeur à l'information. Dans ce cas, de plus, le contenu intensionnel (lié à  $S_2$ ) est compatible avec sa valeur extensionnelle (liée à  $S_1$ , ou "rappelée"). D'autre part, à cause de ce fait, et comme dans le texte de Voltaire, cet énoncé est "neutre" du point de vue de la réfutation (quant à  $S_1$ ). Ce qui n'est plus le cas pour l'énoncé qui ouvre le texte de Lucrèce: l'usage de prétendre, se figurer est déjà réfutatif. Car utilisé par  $S_1$ , il marque une incompatibilité entre le contenu intensionnel (lié à  $S_2$ ) et une extension (pour  $S_1$ ). Mais cela suppose une activité de  $S_1$  sur le rapport  $S_2$  + verbe + proposition, donc que  $S_1 \neq S_2$ . Ce que montrent les faits suivants:

- \* 1. *Je prétends que p, mais c'est faux*
- 2. *Il prétend que p, mais c'est faux*
- \* 3. *Je me figure que p*
- 4. *Je prétends que p*

Dans les cas 3 et 4, signifier l'incompatibilité est impossible pour  $S = je$  (à moins d'un dédoublement) -ce qui implique que prétendre a deux sens, selon que  $S = je$  ou  $S = non-je$ . (Ce qui n'est pas le cas pour se figurer).

Ainsi, la description de l'acte d'une  $S_i \neq S_1$  à l'aide du verbe prétendre sert en même temps à qualifier  $S_i$ , à cause de l'opposition entre intension pour

$S_i$  et extension pour  $S_1$ , comme dépourvu de tout rapport à cette extension (ignorant, loin de la vérité).

Ainsi, dans *quelques ignorants* | *prétendent se figurent*  
que  $p$   $\bar{p}$  est pré-construit et  $\bar{p}$  indiqué et la réfutation consiste à expliciter les conditions par lesquelles  $\bar{p}$  peut être doué d'une valeur de vérité (*il suffirait de...pour affirmer, pour prouver*).

La réfutation porte donc sur l'activité de la source et sur la source qualifiée de cette activité même; et elle procède en opposant à des conditions intensionnelles douteuses, des conditions intensionnelles productrices de vérité, parce qu'elles supposent l'existence de raisons valables (affirmer, prouver), assurant une "extensionnalisation" du contenu de  $\bar{p}$ . (cf. par exemple la nominalisation de *il suffit que je voie en à la seule vue de...*)

### 3.3 L'opacité, l'énonciateur et le pré-construit

Les esquisses d'analyse ci-dessus ont tenté de faire voir heuristiquement comment pourrait se poser le problème d'une description des mécanismes qui consistent à déterminer le statut des énoncés du point de vue de leur valeur d'information (et en particulier, leur valeur de vérité).

Sur ce point, (et nous avons montré pourquoi dans notre première partie) il y aurait à prendre parti dans l'alternative entre contextes obliques et opaques, imposée par une reprise moderne de la querelle des "universaux", qui oppose fregéens et nominalistes. Ainsi:  
1/ Si on est nominaliste, on refuse de parler de la pensée autrement qu'en termes de langage. Dans le cas des énoncés en contexte intensionnel (modaux), la mutation de la dénotation qui va de la valeur de

vérité (Bedeutung) au sens (Sinn) est inacceptable: les énoncés qui n'ont plus d'extension ne dénotent plus rien (contexte opaque).

- 2/ Si on est "idéaliste", comme Frege la dénotation d'un énoncé en contexte intensionnel n'est plus une valeur de vérité mais un sens (une "entité": *Gedanke*). Il y a dénotation, mais "ailleurs" (contexte oblique).

Or une solution médiane -qui ne tranche pas mais évacue l'alternative- peut se concevoir. En d'autres termes, on peut essayer de se demander ce que signifie -comment se structure- cette disparition ou ce déplacement de la référence, en contexte intensionnel, phénomène qui disparaît dans la sémantique logique (comme justement ad-hoc), mais réapparaît dès que se pose le problème de la sémantique du discours "naturel". Ce qui revient -c'est l'hypothèse fait ici- à articuler formellement deux questions, au niveau du traitement des contextes modaux:

- 1/ pour qui y a-t-il référence ou disparition de la référence, et  
2/ de quoi y a-t-il référence?

Ce qui revient, dans le premier cas, à traiter de l'opacité en relation avec  $S_1$  et dans le second cas, à traiter de l'opacité en relation avec le pré-construit.

On tentera, dans ce qui suit, deux types de distinctions qui vont dans ce sens:

### 3.311 Dire et croire

On considère ces prédicats non en tant que verbes français, mais comme deux "prototypes" illustrant deux catégories plus générales (dans lesquels d'autres verbes devraient pouvoir être classés) distinguables par le mode spécifique de détermination du statut de l'énoncé enchâssé qu'elles induisent.

Ex.:  $S_1$  énonce:  $S_2$  dit qu'il vient

La phrase complémente réfère à l'existence de quelqu'un

d'identifiable dont  $S_2$  pose qu'il vient.

a) Lecture "opaque"

$S_2$  dit, de ce quelqu'un dont il signale l'existence, qu'il vient. La référence de il dépend du contexte dont la source est  $S_2$ .

$S_1$  énonce le fait que  $S_2$  dit - profère des paroles  
- produit de l'information  
en | référant  
| prédiquant

( $S_1$  énonce que  $S_2$  affirme)

mais l'objet référé reste indéterminé quant à  $S_1$  qui mentionne ce que dit  $S_2$  sans rien modifier (le cas extrême est celui où on cite en langue inconnue).

b) Lecture "transparente"

$S_1$  sait à quoi  $S_2$  réfère (que, par exemple,  $S_2$  a dit "je viens" ou "Pierre vient"). Dans ce cas, l'identification de l'objet référé n'est plus laissée à  $S_2$  mais effectuée par  $S_1$ . La proposition enchâssée est ainsi douée d'une valeur d'information pour  $S_1$  ( $S_1$  énonce ce que  $S_2$  affirme).

Dans le premier cas, on décrit une situation d'énonciation dont la source  $\neq S_1$ . Dans le second, on "sort" l'énoncé de sa situation initiale pour le rendre modifiable dans celle de  $S_1$ .

On peut comparer les propriétés de dire et croire de ce point de vue, soit:

$p =df$  l'âme agit sur le corps.

L'identification de la référence est, ici, au moins double (compte tenu des dénis possibles):

a. *Ce dont je parle existe et c'est l'âme.*

b. *Ce dont je parle, l'âme, n'existe pas.*

Notons que cet exemple ad hoc sert seulement à indiquer qu'on ne peut réduire la référence à la relation de dénotation: nom  $\leftrightarrow$  individu empirique. Ce qui est en cause, c'est l'identification de ce qui est objet de dis-

cours et qui peut, en conséquence, se situer à différents niveaux (compte tenu des points d'"accord" ou de "désaccord" entre les sources) du contexte, de la situation.

Soit les quatre contextes suivants:

- (1)  $S_2$  dit que  $p$
- (2)  $S_2$  croit que  $p$
- (3)  $S_1$  dit que  $p$
- (4)  $S_1$  croit que  $p$ .

- (1) et (2) admettent une lecture "opaque".

$S_1$  | ne sait rien | quant à  $a$ . ou  $b$ .  
| ne s'engage pas

$S_1$  | décrit les activités de  $S_2$  (dire, croire)  
| mentionne [ des paroles et/ou une information (dire)  
| une information (croire)

- (1) et (2) admettent une lecture "transparente".

$S_1$  sait à quoi  $S_2$  se réfère (l'information a une valeur)

L'opacité ne signifie donc pas absence de référence (puisque la référence est toujours possible pour  $S_2$ ), mais non-relevance de celle-ci pour  $S_1$ .

Il en va autrement pour (3) et (4).

- (3) Dans ce cas,  $S_1$  mentionne ses propres paroles qui peuvent lui être opaques:

*Je dis  $p$ , mais je ne sais pas ce que je dis.*

On a également une lecture transparente possible:

*Je dis  $p$ , mais c'est faux.*

qui permet, par exemple, une reformulation, sans que l'"identité" de  $S_1$  soit mise en cause.

- (4) Dans ce cas, la distinction entre "parole" et "information" disparaît.

Une lecture opaque est impossible. *Je crois que  $p$*  implique *Je crois que  $a$ , ou que  $b$* . La non-identification de la référence est impossible pour  $S_1$ .

Enfin, dans le cas d'une lecture transparente, la valeur d'information est non-modifiable par  $S_1$  à moins d'un dédoublément

\* *Je crois que  $p$ , mais c'est faux.*

### 3.32 Trois types d'articulation

Si la première distinction tentait d'aller dans le sens de la question "opacité pour quoi?", la distinction suivante essaie de reformuler la question "opacité de quoi?"

Si on repart de la thèse strawsonienne:

L'énoncé (1)

*l'âme agit sur le corps* [est vrai ou faux seulement si  
est asserté

L'énoncé (2)

*l'âme existe* [est vrai  
est présupposé,

deux formulations sont possibles:

- a) Il existe une relation entre les énoncés (1) et (2), objet d'une "logique des énoncés", laquelle suppose un élargissement de la classe des relations logiques.
- b) Il existe une opération d'assertion, qui suppose, dans ses conditions de succès, une opération de référence (d'identification), objets d'une pragmatique de l'usage des énoncés.

Mais nous avons signalé la difficulté suivante:

- ou bien on est hors du texte et rien n'empêche alors de traiter des énoncés comme d'objets abstraits et d'envisager diverses relations entre eux;
- ou bien on est en texte: mais il existe alors un décalage, au plan de l'énonciation, entre ce qui est énoncé et ce qui, justement ne l'est pas (présupposé).

Il ne s'agit pas de reprendre la notion de présupposition -et tous ses types. Nous n'en retiendrons que certains aspects, en tant qu'ils sont liés aux contextes modaux, et en rapport avec la notion de pré-construit au sens B.

Soit: *X regrette d'avoir tué seulement sa tante*

- a) *avoir tué seulement sa tante* est un pré-construit au sens B (un usage "en mention" de l'énoncé enchâssé, doué d'une valeur d'information intensionnelle en tant

- que lié à la source X du prédicat modal;
- b) *avoir tué sa tante* est un présupposé de l'énoncé pré-construit;
- c) la vérité de *avoir tué seulement sa tante* est un présupposé du contexte modal lui-même ('regretter' est un verbe factif).

De plus, le pré-construit au sens B paraît doué d'un statut de neutralité par rapport à l'énonciation du contexte modal au sens où il lui sert de matériau, mais à un double titre -ce qui nous ramène au problème de la dualité des lectures possibles.-:

- en tant qu'objet d'une mention et /ou d'une modification de la part de  $S_1$ .

Par exemple: - *il vient* est objet d'une modification dans "*il vient*" et d'une mention dans "*je crois qu'il vient*".

Enfin, pour distinguer le cas a) des cas b) et c), où les énoncés présupposés ne sont pas mentionnés (effectivement présents dans le texte) mais seulement "rappelés", on dira qu'ils sont indiqués.

On peut donner alors les trois définitions suivantes:

D1 | Lorsque le présupposé d'un pré-construit au sens B est lié dans le "scope" d'un verbe modal dépendant de  $S_i$ , c'est un présupposé (PP). Il s'agit du cas général, soit:

$S_i$  dit que *l'homme au chien* est malade

- 'l'homme au chien' désigne quelqu'un

$S_i$  dit qu'il est venu seul

- X est venu

$S_i$  dit qu'il regrette d'être venu

- X est venu.



D2 | Lorsque le présupposé est lié dans le scope d'un verbe modal (marqué ou effacé) dépendant de  $S_1$ , on l'appelle pré-asserté pour  $S_1$  (PAS)

$S_2$  regrette d'avoir tué sa tante

a)  $S_2$  a tué sa tante est présupposé

b)  $S_2$  a tué sa tante - est pré-asserté dans une lecture transparente, pour  $S_1$   
- ne l'est pas dans une lecture opaque.

car \* *Je regrette d'avoir tué ma tante, mais je ne l'ai pas tuée*

*Il regrette d'avoir tué sa tante, mais il ne l'a pas tuée*

La contradiction cesse dans le second énoncé; dans ce cas, le présupposé est pré-asserté.

Le terme de pré-asserté est choisi pour ce qui est modifiable pour  $S_1$ , dans la mesure où il s'agit de quelque chose que  $S_1$  peut asserter (accepter, nier, modaliser, ...etc.).

D2.2 | Lorsque le présupposé est lié dans le scope d'un verbe modal (marqué ou non marqué) dépendant de  $S_1$ , mais non-modifiable par  $S_1$ , on l'appelle pré-asserté universellement ( $PA_u$ )

1. *Je sais que j'ai tué ma tante*

2. *Il sait qu'il a tué sa tante*

1'. \**Je sais que j'ai tué ma tante, mais je ne l'ai pas tuée.*

2'. \**Il sait qu'il a tué sa tante, mais il ne l'a pas tuée.*

La contradiction subsiste dans 2'. car ce qui est présupposé est  $PA_u$  (indépendant des modifications possibles de  $S_1$ ).

*C'est heureux que fonctionne de la même façon, et regretter, si  $S = S_1$*

En d'autres termes, l'élément  $PA_S$  peut être assumé ou refusé par  $S_1$ , alors que l'élément  $PA_U$  est introduit d'une manière telle qu'il semble indépendant des modifications susceptibles d'être introduites hic et nunc par  $S_1$ . Ce serait également le cas des énoncés où  $S_1$  est effacé:

- déclarations simples
- relations explicatives
- antécédent d'un parce que explicatif.

On peut mettre à l'épreuve l'utilité de ces distinctions sur un exemple, soit la première phrase de la lettre à M<sup>r</sup> Dini, de Galilée (21 mai 1561).

*J'ai eu connaissance des doutes émis par les principaux Professeurs de Pérouse au sujet des planètes Médicées.*

Le prédicat *avoir eu connaissance de* est un prédicat factif. Donc si d'une part les doutes sont mentionnés et rapportés à une source et, d'autre part doués d'une valeur d'information, un certain type de réfutation en découlera.

1. R. ZUBER faisait remarquer que dans:

*S<sub>2</sub> regrette que S<sub>3</sub> soit venu seul*  
il n'y a pas de lecture opaque de l'énoncé complément, soit: si  $S_2$  présuppose que  $S_3$  est venu, et pose qu'il est venu seul, il est faux que *S<sub>2</sub> regrette que S<sub>3</sub> soit venu*.

Or on aurait là un phénomène de "hiérarchie" des présuppositions. Dans ce cas, le présupposé pertinent, c'est la factivité du complément, dont la responsabilité peut, en l'occurrence, être laissée à  $S_2$  du point de vue de  $S_1$ . Tandis que *S<sub>3</sub> est venu* est un présupposé du fait qu'il soit venu seul, donc non-modifiable par  $S_2$ .

2. On peut tenter de saisir cette différence du fonctionnement en contrastant des prédicats "cognitifs" avec

des prédicats "d'attitude" par exemple:

(1) *J'ai eu connaissance de p*

(2) *Je regrette, je trouve étonnant que p*

en plaçant la phrase de Galilée dans un dialogue fictif, où s'opposent deux énonciateurs théoriques:  $S_1^1$  et  $S_1^2$ .

(1) Dans ce cas, la réfutation de  $S_1^2$  joue sur du  $PA_u$  pour  $S_1^1$  soit : *p n'est pas le cas =  $S_1^1$  ne peut pas en avoir eu connaissance.*

(2) Dans ce cas, la réfutation de  $S_1^2$  joue sur du PAS pour  $S_1^1$  soit : *p n'est pas le cas =  $S_1^1$  a tort de...*

Dans le premier cas, on ne peut pas connaître des faits qui n'existent pas (exclusion de la modalité). Dans le second cas, on peut avoir une attitude à l'égard de faits qui n'existent pas (évaluation de la modalité).

3. Dans la phrase de Galilée *émettre des doutes au sujet de...* n'est pas factif dans tous les cas (voir aussi douter de)

*Je doute (émets des doutes au sujet) de sa valeur*  
pas de présupposé pour  $S_1$

*Il doute (émet des doutes au sujet) de sa valeur*  
pas de présupposé pour  $S_1$ ,

mais avec la possibilité d'un PAS pour  $S_1$  (qui peut être énoncé: *pourtant il a beaucoup de valeur*, ou

"il" dénote  $S_2$  qui doute  
 $S_3$  dont  $S_2$  parle), donc d'un double fonctionnement. L'expression du texte de Galilée est donc ambiguë:

a) Le doute peut porter:

a1- sur une propriété des Médicées, dont on présuppose qu'elles existent

a2- sur l'existence des objets identifiés sous le nom de "Médicées" (les satellistes de Jupiter).

b) Dans le cas a1, l'existence des Médicées peut être

b1- un présumé pour S<sub>2</sub>, non-pré-asserté pour S<sub>1</sub>

Le rapport de S<sub>1</sub> à l'information (admise comme un fait): *des doutes émis par S<sub>2</sub> au sujet des Médicées* est un rapport opaque. S<sub>1</sub> "indique" le fait du doute et "mentionne" son contenu sans lui-même se référer à l'objet dont une propriété est en question. (\*)

b2- un présumé pour S<sub>2</sub>, pré-asserté pour S<sub>1</sub>

S<sub>1</sub> rappelle le fait des doutes et "modifie" son contenu en se référant à l'objet en question. Son rapport à l'information et un rapport transparent.

Pour paraphraser l'une et l'autre structure:

b1- S<sub>2</sub> doute au sujet de ce que S<sub>2</sub> identifie comme Médicées (leurs Médicées, pour S<sub>1</sub>).

b2- S<sub>2</sub> doute au sujet de ce que S<sub>1</sub> identifie comme Médicées (mes Médicées, pour S<sub>1</sub>)

soit S<sub>1</sub> : S<sub>2</sub>( $\exists x$ )Mx et doute Px)

S<sub>1</sub> : (( $\exists x$ )Mx et S<sub>2</sub> doute Px)

c) Dans le cas a2, l'existence des Médicées peut être:

c1- non présumé pour S<sub>2</sub>, non pré-asserté pour S<sub>2</sub>

S<sub>1</sub> rappelle le fait des doutes et mentionne l'hésitation de S<sub>2</sub> à référer ou identifier.

c2- non présumé pour S<sub>2</sub>, pré-asserté pour S<sub>1</sub>

S<sub>1</sub> rappelle le fait des doutes et "signifie" que S<sub>2</sub> hésite à identifier ce que lui identifie.

Soit c1 S<sub>1</sub>: S<sub>2</sub> doute ( $\exists x$ )Mx

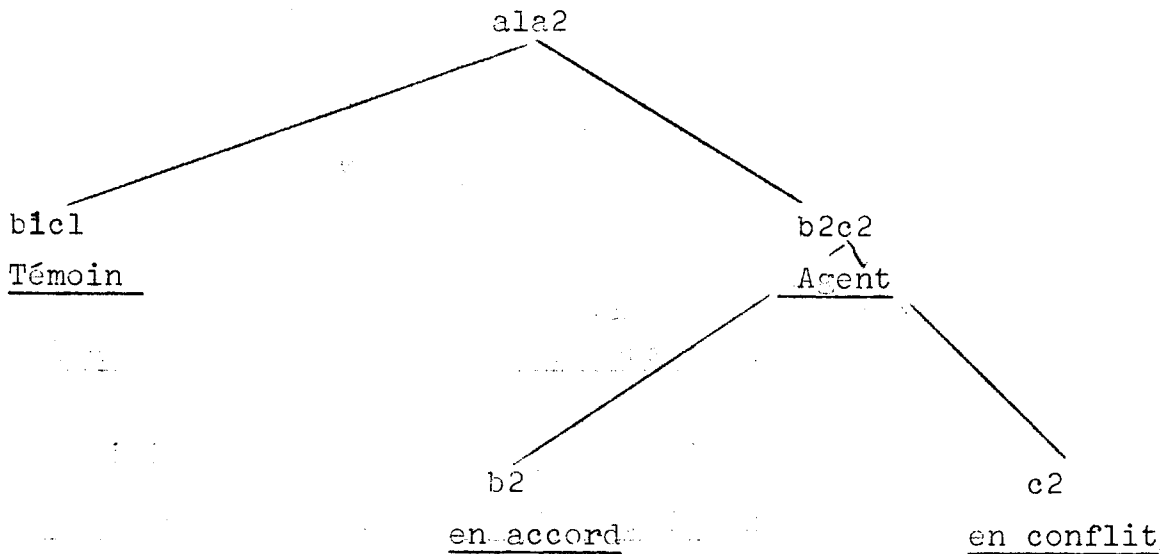
c2 S<sub>1</sub>: ( $\exists x$ )Mx et S<sub>2</sub> doute ( $\exists x$ )Mx

-----  
conflit

(\*) Cette analyse suppose qu'on part de la forme S<sub>1</sub>+V+que S<sub>2</sub> a émis des doutes au sujet de... Mais on peut remarquer la forme S<sub>1</sub>+V+des doutes émis par S<sub>2</sub>..., si elle met des doutes en position référentielle, laisse subsister l'ambiguïté pour leur objet.

Dans aucun de ces cas l'existence des Médicées n'est énoncée, mais elle est signifiée de quatre façons différentes. Le dernier mode est le plus déterminé du point de vue de la prise en charge par  $S_1$ , car il indique, déjà, l'existence d'une structure réfutative. Mais à ce niveau formel d'analyse, on ne dispose pas d'élément permettant un choix entre ces quatre possibilités d'interprétation.

Par contre, elles peuvent être classées à l'aide des notions à élaborer à un autre niveau, le couple "accord-conflit" où  $S_1$  intervient sur l'information. Ce qui l'oppose à la notion de témoin, qui se contente de rapporter et de mentionner. On a alors la répartition suivante



L'ambiguïté se reporte donc à ce niveau, mais "qualifiée" du point de vue des possibilités ouvertes à la réfutation. Mais tout "filtre" à ce niveau également serait interprétatif et exigerait des éléments extérieurs au texte (qui écrit, à qui, quand, où, pour qui... etc.) ou des éléments du contexte (relecture de cette phrase à l'aide du reste du texte), qui permettrait alors de décider qu'il s'agit bien de l'existence des Médicées découvertes par Galilée.

### III. PRÉDICATS MODAUX

Les remarques faites, dans la partie précédente sur certains types de prédicats modaux supposent résolue la question de savoir quelles formes on était disposé à classer dans cette catégorie. Il importe donc d'essayer d'explicitier cette intuition.

Le cas s'est présenté pour attendre (J.-B. GRIZE, ronéo 1975) et on a vu (p. 90) le problème se poser dans la paraphrase que Quine donnait de chercher ("désirer trouver"). Mais compte tenu de la perspective esquissée ici, c'est à deux niveaux, au moins qu'une approche doit se dessiner. Comme on l'a vu se marquer dans les analyses de Quine, la notion de *position*, telle qu'il l'utilise, propose une définition contextuelle de l'ambiguïté. C'est en position nominale dans un contexte modal qu'une expression (terme ou phrase) peut dénoter ou non. D'autre part, si on prend en compte l'idée de l'"autonomie relative de la langue" (P. HENRY, cité p. 70) - en un état de synchronie donné, un niveau de langue, un code utilisé dans une situation déterminée, historiquement, socialement situés - et le fait que "le sens des mots est la résultante des contextes déjà produits" (REY-DEBOVE, cité p. 24), la détermination des propriétés d'éléments lexicaux (les verbes modaux, en ce qui nous intéresse ici) peut se faire à un premier niveau. A savoir en fonction des contextes "normaux" où ces termes entrent : normaux parce que *normalisés*, fixés par un certain état de la langue. Dans l'état d'ébauche où se trouve ce tra-

vail, c'est l'intuition linguistique de son auteur qui se trouve mise à l'épreuve -avec tous les aléas que cela suppose! On peut alors tenter d'y définir ce qu'est un "contexte modal", dans lequel le caractère modal d'un terme sera conditionné par sa position dans ce contexte. Ce qui permet, à un second niveau, d'observer des effets de sens spécifiques, produits lorsqu'un terme qui "normalement" ne peut être instance d'une position définie par un certain type de contexte, entre dans ce contexte. Il s'agit, dans ce cas, d'une *mise en fonctionnement*.

Ex: 1. *Il leur mâcha qu'il n'avait pas faim*

2. *"C'est bien fait" pavoisa-t-il*

mâcher et pavoiser ne sont "normalement" pas (c'est-à-dire au premier niveau) des prédicats modaux. Mais ils fonctionnent modalement dans les contextes ci-dessus (au second niveau).

Ce qui signifie que la schématisation, qui transforme du discours en texte, articulant énonçable et énoncés pour faire fonctionner ceux-ci d'abord dans un contexte, ensuite dans une situation où sont en jeu des intérêts pratiques, parce qu'elle est verbale, fait fonctionner la langue. Fonctionnement que, dans le cas ci-dessus, les paraphrases suivantes explicitent:

1'. *Il leur dit (en mâchant) que p*

2'. *"p" dit-il (en pavoisant)*

Mais fonctionnement que les "paraphrases" ci-dessous masqueraient à moins de spécifier que 1. et 1'. rendent compte d'un fonctionnement spécifique de 1". (au deuxième niveau), énoncé qui peut, formellement, <sup>en</sup>avoir plusieurs et qui est, en ce sens, ambigu (au premier niveau):

1. *X attend quelqu'un*

1'. *X attend la venue de quelqu'un*

1". *X attend que quelqu'un vienne.*

Parce qu'il s'agit d'une situation complexe qui, d'une

part, fait fonctionner l'énoncé *quelqu'un vient* "en mention" (pré-construit au sens B) et, d'autre part, de ce fait, laisse ouverte la question de savoir

- *s'il y a quelqu'un dont X attend qu'il vienne*
- *si X attend qu'il vienne quelqu'un.*

## 1. Contextes modaux

### 1.1 Quatre contextes

Les prédicats modaux de manière générale servent à spécifier une relation entre une source et une information (doués de "force illocutoire" -Austin-, exprimant des "attitudes propositionnelles" -Russell-). Selon BUGNIET (1971), ils sont, globalement, de deux types:

vm: les prédicats qui introduisent une distance entre source et information,

vs: les prédicats qui introduisent une information et une distance.

Les seconds sont une sous-classe des premiers et sont caractérisés par la possibilité d'entrer dans le contexte suivant: "PROP" +VS+N<sub>1</sub>.

Les critères que Bugniet donne pour caractériser les vm devraient permettre, dans l'optique de la schématisation, de décrire, en les distinguant les formes textuelles qui relèvent des opérations intra-détermination et inter-détermination et, dans ce dernier cas, les G<sub>i</sub> (cf. ci-dessus p.609). De plus, comme on essaiera de le montrer, cette distinction converge en partie avec l'opposition quinienne entre opacité et transparence. Enfin elle est fonction de l'existence ou non d'une articulation introductrice de pré-construit.

Nous avons cru jusqu'ici pouvoir reconnaître intuitivement une différence sémantique entre

- [ attendre que
- [ espérer que

qui nous ferait classe espérer que dans les verbes modaux



par opposition à attendre que qui n'y serait pas, et, par conséquent, serait du type intra-détermination. Or il s'agit de justifier cette intuition et on ne voit pas comment il est possible, formellement, de fournir cette justification au niveau de l'énoncé isolé. Ces deux verbes vont nous servir de paradigme dans ce qui suivra.

Les critères de BUGNIET (1975, p. 26-27) classent ces deux verbes dans les vm. Ses critères sont les suivants:

a. Modalité au sens strict: pouvoir, devoir

- les prédicats non-substituables dans  $N+Vm+ \begin{array}{|l} \emptyset \\ \text{prep} \end{array} +N...$
- les prédicats substituables dans  $N+Vm+\emptyset+Vinf$ ,

b. Modalité au sens large (ou modulation)

- les prédicats substituables dans:

$$\textcircled{2} \quad \underline{N+Vm} \quad \left| \begin{array}{l} \emptyset \\ \text{à} \\ \text{de} \\ \dots \end{array} \right| \quad \underline{+Vinf.}$$

$$\textcircled{3} \quad N+Vm+ \quad \left| \begin{array}{l} \text{que} \\ \text{à ce que} \\ \text{de ce que} \\ \dots \end{array} \right| \quad \underline{+N+V} \quad \left| \begin{array}{l} \text{indic.} \\ \text{subj.} \end{array} \right|$$

Pour essayer de décrire attendre, on ajoutera deux propriétés supplémentaires:

① N'avoir aucune des propriétés ①, ② et ③

② Avoir la propriété (que Bugniet exclut des modalités au sens strict) d'être substituable dans:

$$\underline{N_1+Vm+} \quad \left| \begin{array}{l} \emptyset \\ \text{prep} \end{array} \right| \quad \underline{+N_2}$$

où  $N_2$  peut être du type  $\left[ \begin{array}{l} a \text{ animé} \\ \bar{a} \text{ inanimé} \\ * \text{ ni animé, ni inanimé (en particulier, une proposition nominalisée).} \end{array} \right.$

On peut faire les remarques suivantes:

1) Attendre entre dans les quatre classes définies. Il

s'agit donc d'un  $V_m$ , mais avec des propriétés supplémentaires que n'ont pas tous les prédicats modaux. Ce qui le rapproche de prédicats qui n'ont pas de propriétés modales en ce sens:

① tergiverser, bavarder, plaider, ...

①+① argumenter, délibérer, ...

- de prédicats qui n'ont que des propriétés modales en ce sens:

②; ③ déclarer, répondre; assurer, prétendre, trouver (au sens penser que...), ...

- 2) On décidera, en ce qui nous concerne ici, de faire passer la frontière entre modal/non modal dans ①, compte tenu du type de  $N_2$  en jeu  $\langle \frac{a}{\bar{a}} \rangle_*$ , en adoptant, comme critère minimal pour un prédicat modal, le fait d'avoir une proposition nominalisée comme complément. Dans ce cas, le contexte ① serait exclu des contextes modaux. Les prédicats qui n'ont que la propriété ①, ou ceux qui sont employés dans cette forme, mais qui ont d'autres propriétés paraissent, en effet, exprimer un état (je crois = je suis croyant) ou un faire (duratif ou habituel: j'argumente = je suis en train d'argumenter, ...) sans qu'il y ait rapport modal à une information exprimée, où ne subsisterait qu'une "attitude" ou un "comportement", décrit (il croit; je, il, chante; je, il, écrit, ...) ou performé (je crois, je promets, j'ordonne, ...). Il en irait de même pour la propriété ① lorsque  $N_2$  est  $a/\bar{a}$  (concret ou abstrait), mais différent de \*.) Dans ce cas, il n'y a pas non plus de rapport modal à l'information.

- 3) On soulignera qu'il s'agit-là de virtualités interprétatives, en ce qui concerne les prédicats qui admettent les quatre propriétés (attendre, par exemple). Ce qui signifie que, dans ce cas, une expression en sur-

face ne peut être classée "exclusivement", en vertu de sa seule forme, sans faire intervenir des informations supplémentaires sur le contexte ou la situation. Par exemple:

*Il attend* peut fonctionner dans  
*Qu'est-ce qu'il fait? - Il attend ①*  
[ *Est-ce qu'il attend le train? - Oui, il attend ①, ②*  
*Le train va arriver. Il attend.*

On pourrait ajouter que l'élément modal n'est jamais complètement absent d'un emploi ① ou ② dès que le prédicat a les propriétés ③ et ④. Ce qui différencie attendre de s'asseoir ou de manger, au moins fonctionnellement, et permettrait de le classer dans les "attitudes" (comme sous-ensemble de comportements).

4) Ce qui donnerait pour attendre:

① un emploi absolu : patienter, temporiser, atermoyer, prendre son temps, être en attente, tergiverser...

② un emploi nominal: guetter, affronter, épier, surveiller... (voir aussi: différer, surseoir, remettre, renvoyer...)

Ces verbes, comme par ailleurs : confondre, illustrer, désigner, appeler, distinguer, dénigrer, tromper, décevoir, insulter...etc. ont, de même, un sens modal intuitif, mais pas de construction modale au sens ③ et

④

⑤ un emploi propositionnel infinitif: ne pas se presser (se hâter, se dépêcher) de, prendre le temps de, prendre du temps à, hésiter à, être dans l'attente de, languir de.

Comme par ailleurs: tenter, oser, accuser de, manquer de, discuter de, chercher à,...etc.

- ③ un emploi propositionnel complétif: s'impatienter de, être avide de, s'attendre à, se préparer à, être prêt à, escompter, prévoir, désirer, espérer, compter, ... etc.

Exemples

- ① J'attends  
 ① [J'attends le train (ā)  
 J'attends l'arrivée du train (\*)  
 ② J'attends | de voir arriver le train |  
 | de prendre le train |  
 ③ J'attends que le train arrive

5) La valeur modale du verbe attendre réapparaît nettement et peut être spécifiée si on utilise d'autres critères, sémantiques, mettant en évidence des particularités qui convergent avec les précédentes. A savoir:

- 1/ la possibilité de générer de l'opacité, au sens de Quine, ce qui est le propre des prédicats exprimant des "attitudes propositionnelles";  
 2/ un fonctionnement spécifique eu égard à certains types de présuppositions liés à l'énoncé enchâssé.

Nous aborderons ce problèmes sous deux angles différents; d'abord par le biais d'une explicitation de la remarque 2) ci-dessus; ce qui conduira à comparer le contexte ① au contexte ③, en vertu du fait que ① peut être une forme transformée de ③; ensuite, compte tenu du fait que certains prédicats admettent les quatre contextes et d'autres pas, à comparer, du point de vue de leurs fonctionnements possibles, attendre et espérer.

1.2 Aspects du contexte ①

- Soit 1. X attend le train  
 2. X attend l'arrivée du train } ①  
 3. X attend que le train arrive } ③